

**Projet de révision des statuts de l'Université Laval : le SPUL présente une capsule vidéo sur  
l'importance du principe de direction collégiale des universités**

---

**Québec, le 26 octobre 2021** — À la suite du [communiqué de presse](#) diffusé le 29 septembre dernier pour dénoncer le projet de révision des Statuts de l'Université Laval, le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL) souhaite, par le biais de cette capsule vidéo, expliquer les raisons qui justifient l'importance, pour l'ensemble de la population, du principe de direction collégiale des universités.

Fort de la mobilisation de ses membres dans ses démarches, le SPUL a reçu également l'appui public de la [FQPPU](#), de l'[ACPPU](#), de même que celui de plusieurs syndicats et associations de professeur.e.s à travers la province, appuis qui ont été transmis également à la secrétaire générale de l'Université Laval. Soulignons également les critiques importantes du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL) et de l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS) à l'égard de ce projet de révision des statuts.

Les membres du Comité exécutif du SPUL invitent les médias et la population à prendre connaissance de cette capsule vidéo qui, nous l'espérons, permettra de mieux saisir les enjeux du débat et la position que nous défendons dans le cadre du projet de révision des statuts de l'Université Laval :



**SOURCE**

Louis-Philippe Lampron, président  
Syndicat des professeurs et  
professeures de l'Université Laval (SPUL)  
[spul@spul.ulaval.ca](mailto:spul@spul.ulaval.ca)  
Téléphone : 418-656-2955  
Sur la toile : <https://www.spul.ca/>